



AFFILIATION 2021/2022

La nouvelle campagne d'affiliation 2021/2022 est ouverte

Pour toute demande d'affiliation ou réaffiliation, merci de retourner dûment complétés et signés à l'Ufolep 76, 27 rue Cossard 76340 Blangy sur Bresle, les documents suivants :

- La demande d'affiliation avec la liste des activités à mettre à jour et à signer en indiquant bien le mail du président et du correspondant.
 - Une photocopie de la dernière assemblée générale,
 - Les statuts et la liste des dirigeants déclarés à la Préfecture.
 - Une attestation d'assurance pour les clubs ne souscrivant pas l'assurance APAC.
- Les bulletins d'inscription des membre du bureau (Président, Trésorier, Secrétaire), faire compléter la date et le lieu de naissance, cocher le contrôle d'honorabilité et faire signer.
- Les bulletins d'inscription des membres de l'association **remplis lisiblement et signés par chaque adhérent** (n'oubliez pas de mentionner les activités) **accompagnés si besoin des certificats médicaux**.
- Le bordereau financier correspondant à votre commande d'affiliation/licences.
- Le règlement par chèque libellé à l'ordre de l'Ufolep 76 ou par virement (merci de nous contacter)



Pour tout renseignement complémentaire voir la circulaire administrative sur le site de l'Ufolep76 : <http://www.cd.ufolep.org/seinemaritime>

Sportivement.

Le Président

Maurice Flamand



Fédération sportive de
la ligue de
l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire